

Contacts presse :
CICOMMUNICATION
Cécile BOYER
Delphine DECOURTY
Tél. : 01 47 23 90 48
boyer@cicomcommunication.com



Le SDIC 23 et CDC FAST s'associent pour promouvoir la dématérialisation dans la Creuse

le 9 avril 2009 – Le SDIC 23 et CDC FAST, filiale du Groupe Caisse des Dépôts et leader de la dématérialisation des procédures administratives, s'associent pour sensibiliser les 200 collectivités du département à la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité.

Il s'agit de répondre à la fois à la demande de la préfecture qui valide chaque année plus de 25 000 actes et aux attentes des municipalités qui souhaitent accélérer et sécuriser les échanges avec celle-ci.

Le Syndicat assiste matériellement chaque commune, CDC FAST réalise la formation et permet à chaque collectivité de se connecter directement sur le portail FAST. A ce jour, une trentaine de collectivités télétransmettent déjà.

Madame Véronique BLANCHET, utilisatrice de la commune de Dun le Palestel déclare :
« Grâce à la plateforme FAST nous constatons un réel gain de temps. Un échange avec la préfecture, qui pouvait prendre 8 à 15 jours par voie papier, se fait désormais quasi-instantanément. Nous sommes séduits par ce moyen de diffusion moderne, écologique et sécurisé. »

Convaincu des avantages que représente la dématérialisation, le Syndicat sensibilise les communes adhérentes et organise des réunions d'information dans tout le département.

Monsieur BARDET, Président du SDIC 23, ajoute : *« Notre Syndicat a pour mission de favoriser l'implantation des solutions informatiques dans le département. Concernant la dématérialisation du contrôle de légalité, un comité d'une douzaine d'utilisateurs s'est réuni et a voté pour le service FAST. En effet, nous souhaitons un service simple à utiliser et à mettre en œuvre. Le fait que le service soit accessible via Internet a été un critère déterminant par rapport à des solutions qui nécessitaient une installation lourde avec un déplacement physique dans chaque mairie pour installer le logiciel puis par la suite pour effectuer chacune des mises à jour. Aujourd'hui les collectivités qui télétransmettent sont très contentes de leur choix.*

Notre prochaine étape en matière de dématérialisation : la télétransmission des documents comptables lorsque HELIOS sera opérationnel sur l'ensemble du département. »

À propos de CDC FAST - www.cdcfast.fr

Créée en 2006, CDC FAST est une filiale à 100% de la Caisse des Dépôts et Consignations. Tiers de confiance, CDC FAST propose une offre de télétransmission sécurisée pour les documents à forte valeur administrative, juridique et financière.

Outre la dématérialisation du Contrôle de Légalité, de la Convocation des Elus et de la gestion des Prestations Sociales, CDC FAST propose également une offre de services en matière de Comptabilité Publique et expérimente plusieurs autres services dans les secteurs publics et privés. Les services FAST sont utilisés par plus de 1 500 établissements publics et collectivités locales.

Le métier de CDC FAST s'inscrit dans l'une des quatre priorités de la Caisse des Dépôts, dans le cadre de son plan stratégique « *Elan 2020* » : l'environnement et le développement durable.